

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 novembre 2024

Présent.e.x.s : Alicia Chevrier, Leonhard Unterlechner, Giulia Laratta, Beltan Michel, Paulin Robert, Nora Cupelin, Gerd Rothenberg
Excusé.e.x.s : Antonio Latella
PV : Giulia & Paulin

18h15 : AESPRI

Ink.International n°32
Marie et Kilian

Le Ink est le magazine des étudiant.es en science politique et relations internationales. Il est édité par l'Association des Étudiant.es en Science politique et Relations Internationales (AESPRI). Sa vocation principale est, d'une part, de permettre aux étudiant.es de l'Université d'exprimer librement leurs idées sur divers sujets et d'autre part, de leur proposer une presse gratuite et indépendante. Le Ink paraît chaque semestre et est disponible gratuitement dans à Uni Mail et à la Bibliothèque. Il vise à susciter l'intérêt des étudiant.es de toutes les facultés de l'université, et en particulier ceux du Global Studies Institute et de la faculté des sciences de la société, aux questions sociétales et de politique internationale, nationale et universitaire que traite le Ink chaque semestre. Le magazine est composé d'un dossier thématique ainsi que d'une rubrique pour les articles "libres" et de collaboration avec diverses associations de l'UNIGE.

La demande de subvention concerne les frais d'impression (CHF 4501.06) et l'apéro pour le vernissage du journal (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4701.06.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée, soit CHF 4702.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.

- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h30 AMEUG

Projection du film "2004-2024 : les 20 ans d'une loi d'exclusion" suivie d'une table ronde

Justine et Moktar

L'AMEUG organise le 22 Novembre 2024 la projection du documentaire intitulé « 2004-2024 : les 20 ans d'une loi d'exclusion », réalisé par Dhia Ben Naser. Cette dernière traite de l'interdiction du port du voile à l'école en France pour les étudiants et plus largement de la question de l'islamophobie grandissante en France et en Europe. À la suite de cette projection, une table ronde sera organisée entre 5 intervenants. Ces intervenants seront : Rokhaya Diallo, journaliste française et militante contre l'islamophobie et toutes les formes de racisme; Hanane Karimi, doctorante en sociologie; Dilara Bayrak, député au Grand Conseil de Genève et juriste; Naïma Soudani, juriste et chargée de communication au Comité Contre l'Islamophobie en Europe (CCIE), connue sous le nom d'auteure de Miana Bayani; ainsi que Dhia Ben Nasser, le réalisateur du document sur lequel portera l'évènement.

La demande de subvention concerne les frais de transports et hébergement (1321.-), des repas pour les intervenant.es (250.-), les frais de sécurité de la salle (1425.-), le coût de l'utilisation du documentaire (200.-), les frais de participation de Rokhaya Diallo (1500.-), l'apéritif (200.-) et les cadeaux pour les intervenant.es (49.75.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 5000.5.-.

Décision : La subvention est acceptée à hauteur de CHF 3404.-.

La CGTF ne subventionne pas de cachets pour des intervenant.es, ni l'accompagnement des personnes invitées (sauf dans les cas de nécessité).

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 CLUB DE DEBAT

Grand Prix Intercantonal de Débat

Sylvain

Il s'agit de la troisième édition du GPID. C'est un concours de débats dont la particularité est qu'il change de ville chaque année. La première édition a eu lieu à Lausanne, l'année passée à Fribourg, cette année à Genève. L'intérêt de cet événement est de promouvoir la rhétorique parmi les étudiants de toutes les facultés de l'UniGe (comme le fait déjà le Club Genevois de

Débat tous les mardis et jeudis et lors d'autres concours).

La demande de subvention concerne les frais de sécurité de la salle U300 (720.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 720.--

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

19h00 GIMUN & SYFC

Soirée-conférence pour la Semaine du climat

Lorenzo / Tamara / Sophie / Wendy

À l'occasion de cette deuxième édition de la Semaine du climat, a été mis sur pied, en collaboration avec SYFC, un soirée conférence permettant de répondre aux envies de la société civile, scientifique et climatique. Durant cette soirée, Gimun a pour vision une projection du documentaire pour inviter tout un chacun, quel que soit son statut, à plonger dans la réalité climatique à travers les yeux de la jeunesse suisse. Cette soirée s'est arrêtée sur le mercredi 27 novembre 2024 de 17 heures 30 à 20 heures (apéro inclus) à l'auditoire du bâtiment Biotech à l'Université de Genève.

La demande de subvention concerne des stylos rechargeables (CHF 153.-), des stickers (CHF 110.22), les cadeaux pour les intervenant.es (CHF 103.-), l'achat de l'application SLIDO (CHF 54.-), les frais de transports (CHF 268.2), la location de la salle (CHF 3330.97 ou CHF 1500 ?) et la restauration (CHF 2158.35).

La demande de subvention s'élève à CHF 4922.45.--

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 2'612.-.

La CGTF demande de fournir un devis pour 2 salles différentes pour les prochaines demandes de subvention, ainsi que de commencer avec plus d'avance les procédures de recherche de salle (afin d'éviter de payer un prix de réservation de salle élevé). Les cadeaux subventionnés concernent uniquement les intervenant.es ; les frais d'apéritif se limitent à 200.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h15 GIMUN***Table ronde sur la transition écologique***

Tamara / Lorenzo

Dans le cadre de cette première collaboration FORAUS UNIGE et GIMUN organiseront conjointement une Table Ronde sur le rôle du SEQE dans la neutralité carbone en Suisse à l'horizon 2050. Les effets de la SEQE sur la lutte contre le changement climatique et le développement durable sont de la plus haute importance. En outre, leur impact sur les préoccupations politiques et les relations multilatérales peut être très intéressant pour les étudiants du BARI et du SPO. Avec des intervenants de divers horizons et domaines d'expertise qui partageront leurs points de vue, nous visons à organiser un événement interactif, auquel de nombreux membres des deux associations d'étudiants sont encouragés à participer. Qu'il s'agisse d'établir une feuille de route, d'élaborer des questions pour les orateurs invités, de les contacter ainsi que des partenaires potentiels, ou de faciliter la logistique de la conférence, pour mettre en place cette conférence à partir de zéro, de nombreuses personnes ont besoin d'être accompagnées pour faire de ce projet un succès.

La subvention concerne les frais d'apéro (CHF 199.05), les cadeaux pour les intervenant.es (CHF 108.-) et les frais de sécurité de la salle (CHF 720.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1027.05.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h30 ELSA***Voyage à Amsterdam***

Salvatore et Anne-Sophie

Cette année et comme à son habitude, l'European Law Students' Association Geneva (ci-après ELSA Geneva) organise un séjour académique, cette année du 6 décembre au 10 décembre 2024 pour 22 (vingt-deux) personnes à Amsterdam. Ce voyage offrira une opportunité exceptionnelle à nos étudiants en droit de plonger dans le cœur même de la tradition juridique hollandaise, d'explorer son riche patrimoine culturel, et d'élargir leurs horizons académiques.

La demande de subvention concerne trajets et logements.

La demande de subvention s'élève à CHF 4'400.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h45 AJP

Procès des 200

Éleonora et Yomaëll

L'AJP-Uni s'engage pour que des perspectives différentes, sociales et solidaires sur l'enseignement et la pratique du droit soient partagées au sein du milieu universitaire genevois, notamment dans la Faculté de droit, dans une optique de promotion de la justice sociale. Se rendre à des procès « d'actualité », de nature politique, ou dont le sujet fait particulièrement écho aux engagements et aux intérêts intellectuels et militants de l'AJP-UNI est une manière de se confronter concrètement au milieu du droit et à sa pratique. Le premier procès auquel l'AJP se rendra concerne un prévenu du Procès des 200, dont la cause a été renvoyée par le TF en deuxième instance pour mauvais établissement des faits. Il aura lieu le lundi 11 novembre au Tribunal de deuxième instance à Lausanne, rue Valentin 10, à 14h. Nous rencontrerons la coordinatrice des procès à 12h15 afin que cette-dernière présente l'historique de cette affaire et le contexte dans lequel elle s'inscrit.

La demande de subvention concerne les frais de transport (CHF 141.90).

La demande de subvention s'élève à CHF 141.90-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 142.-.

La CGTF accepte la demande à titre exceptionnel et encourage l'AJP à s'informer à propos des cartes journalières CFF pour ses prochains déplacements.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h00 COMU

Les noces de Sapin

Justine et Iliana

La COMU organise le spectacle « Les Noces de Sapin », son projet pour l'année 2024-2025 qui aura lieu le 5, 6, 11 et 12 avril 2025 au Théâtre de l'Espérance.

La subvention concerne les frais de location du théâtre (CHF 7470.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 7470.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h15 AESC

Conférences David Cimasoni et Sébastien Guillet

Apéritif post-conférence explicative (rétroactif)

Apéritif post-AG

Stefano et Lucas

L'AESC prévoit d'organiser, via son groupe de travail Wisdom Sharing, deux conférences. La première aura lieu le 17 décembre 2024 dans la salle Stueckelberg du bâtiment de physique. La seconde conférence aura également lieu en décembre, la date sera fixée très prochainement. L'événement du 17 décembre sera marqué par la présence du professeur David Cimasoni de la section de mathématique. La thématique portera sur les maths et leur application à notre quotidien, accessible à tous les étudiants, quel que soit leur niveau. La seconde conférence sera donnée par Sébastien Guillet, chercheur à l'Université de Genève, qui abordera le sujet du réchauffement climatique. Plus technique, elle s'adresse principalement aux étudiants de la Faculté des sciences.

La demande de subvention concerne les frais d'apéritif (2x CHF 200.-) et les impressions d'affiches (CHF 66.50).

La demande de subvention s'élève à CHF 466.50.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme**

d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

L'AESC souhaite obtenir une subvention extraordinaire pour couvrir une partie des frais de la conférence sur le fonctionnement de l'AESC. Celle-ci se tiendra le mardi 12 novembre 2024.

La demande de subvention concerne les impressions de publicité (CHF 20.-) et les frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 220.-.

Décision : La demande est retirée car est rétroactive.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

L'AESC souhaite obtenir une subvention extraordinaire pour couvrir une partie des frais de l'apéritif post AG de l'AESC, l'AG est faites en présence des 7 associations membres. Celle-ci se tiendra le mercredi 1er septembre 2024.

La demande de subvention concerne les impressions de publicité (CHF 20.-) et les frais d'apéritif (CHF 800.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 820.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 220.-.

Étant donné que la demande ne concerne qu'un seul évènement, le budget concernant les apéritifs de la CGTF est limité à 200.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h45 MSOGSI

Forum Cinfo Berne - Annulé

Visite ONU Genève

L'association MSO-GSI a le plaisir de proposer l'organisation d'une journée dédiée aux étudiants des masters de la faculté de GSI, qui se déroulera le 22 novembre 2024 au Stade Wankdorf à Berne, dans le cadre du Forum Cinfo. Cet événement suisse, dédié à la coopération internationale, représente une occasion unique pour les étudiants de rencontrer des professionnels expérimentés du secteur, ainsi que des experts et des jeunes talents en quête de nouvelles opportunités de carrière. Le Forum offrira aux participants une plateforme dynamique pour acquérir des connaissances précieuses sur le fonctionnement des organisations actives dans la coopération internationale et pour se familiariser avec les réalités du marché du travail.

La demande de subvention concerne les frais de transports (CHF 240.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 240.-.

Décision : La demande est retirée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

Dans le cadre des activités de la MSOGSI, le comité événementiel souhaite organiser une visite des locaux de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève le 2 décembre 2024. Cette initiative permettra aux étudiants d'approfondir leur compréhension de cette institution essentielle à la diplomatie, en découvrant son histoire et son fonctionnement. La visite constituera une occasion privilégiée pour les membres de la MSO d'enrichir leurs connaissances sur les relations internationales. Cette visite inclura une découverte des locaux de l'ONU, animée par un guide.

La demande de subvention concerne les coûts de participation (CHF 450.-) et les frais administratifs (CHF 27.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 477.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

21h15 : SDSA

- 1. Voyage à Berlin**
 - 2. Visite du Comité International Olympique et Musée Olympique**
 - 3. Visite Délégitation du Conseil de l'Europe**
 - 4. Conférence "Enjeux sécuritaires dans le monde moderne"**
 - 5. Conférence "Etat d'urgence : comment protéger les droits humains?"**
 - 6. Atelier "Immersion dans la division Paix et droits de l'Homme du DFAE à Berne"**
 - 7. Evénement "Venez découvrir les expériences de stage au DFAE/ONU de nos alumni"**
 - 8. Conférence Model United Nations de St Gallen**
- Romain, Leen, Victoria, Alma, Chiara, Alessia

1.

SDSA souhaite organiser un voyage à Berlin du 22 au 27 avril 2025. Ce voyage permettra aux étudiants en relations internationales (et pas uniquement) de découvrir la richesse de Berlin en tant que ville de la diplomatie au travers de son passé mouvementé. Au travers de diverses visites et d'activités culturelles ainsi qu'historiques, nous souhaitons permettre aux étudiants de découvrir l'important bagage d'une ville qui a été l'un des théâtres centraux de la guerre froide dont la destinée a modelé la politique du XXIe siècle.

La demande de subvention concerne 200.- pour 25 participants.

La demande de subvention s'élève à CHF 5000.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La CGTF rappelle à SDSA qu'un seul voyage d'études par semestre est subventionné par la Commission.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

2.

SDSA souhaite organiser une visite du Comité International Olympique et du Musée Olympique à Lausanne. En effet, cela permettrait de mieux comprendre les actions du CIO, de mieux connaître cette organisation influente, mais méconnue et de mieux appréhender les dynamiques qui animent la diplomatie mondiale du sport. L'événement consiste donc à une visite des locaux du CIO, en compagnie d'un fonctionnaire y travaillant, afin d'en apprendre plus sur l'histoire de l'organisation. Par la suite, une séance de présentation détaillée des enjeux sur des thèmes encore à définir sera effectuée, celle-ci sera suivie d'une session de questions réponses. Ensuite, les étudiants pourront aller visiter le musée olympique.

La demande de subvention concerne le cadeau pour l'intervenant (CHF 24.-) et (CHF 180.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 204.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

3.

L'événement consiste donc à une visite des locaux de la délégation du Conseil de l'Europe à Genève, en compagnie d'un fonctionnaire y travaillant, afin d'en apprendre plus sur l'histoire de l'organisation. Par la suite, une séance de présentation détaillée des enjeux sur des thèmes encore à définir sera effectuée, celle-ci sera suivie d'une session de questions réponses.

La subvention concerne le cadeau pour l'intervenant (CHF 24.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 24.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

4 .

La conférence "Enjeux sécuritaires dans le monde moderne, rencontre avec le Brigadier Daniel Krauer" que organisée en partenariat avec l'Association Militaire de l'Université de Genève (AMUNIGE) représente une occasion rare pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la politique sécuritaire et aux questions de défense. Cet événement, axé sur la géopolitique, mettra en lumière les enjeux actuels de la sécurité internationale.

La demande de subvention concerne les frais d'apéro (CHF 200.-), les impressions (CHF 100.-) et les cadeaux pour les intervenant.es (CHF 49.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 349.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 329.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

5.

La conférence « État d'urgence; comment protéger les droits humains ? » du 21 novembre représente une opportunité unique pour toutes les personnes intéressées par la enjeux liés aux droits humains. Cet événement, axé sur le maintien des droits fondamentaux en situation d'état d'urgence, mettra en lumière les défis contemporains auxquels sont confrontés les États et les institutions internationales. SDSA recevra trois intervenants : le professeur de droit international Makane Moïse Mbengue, pour offrir un cadre contextuel, Monsieur Eric Mongélard, expert en droit humanitaire pour aborder les enjeux légaux et pratiques, ainsi que Monsieur Julien Thöni, diplomate suisse, qui partagera des perspectives sur le rôle de la Suisse dans la promotion des droits humains dans des contextes de crise. Cette conférence permettra aux étudiants et aux professionnels de mieux saisir les dilemmes éthiques et juridiques inhérents aux situations d'urgence, tout en leur offrant une plateforme d'échange avec des acteurs clés du domaine.

La demande de subvention concerne les frais d'apéritif (CHF 200.-), les cadeaux pour les intervenant.es (CHF 87.-) et les impressions (CHF 100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 387.-.

Décision : La CGTF acceptera la demande en divers une fois que la date de l'événement sera posée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

6.

L'événement « Immersion dans la division Paix et droits de l'Homme du DFAE à Berne » est organisé en continuation du workshop « The art of Mediation : Peaceful Conflict Resolution and Negotiation in Crisis Situations » du 23 avril dernier organisé dans le cadre de la Semaine de la Diplomatie et répond à l'invitation d'une visite du DFAE à Berne que les deux intervenants avaient faite au printemps. Elle devrait se tenir lors de la semaine du 9-13 décembre ou la suivante du 16 - 20 décembre.

La demande de subvention concerne deux cadeaux pour les intervenant.es (CHF 48.-), les frais d'apéritif (CHF 200.-) et 4x cartes journalières « Friends » CFF (CHF 320.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 568.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

7.

Pour cet événement, SDSA invite d'anciens étudiants (alumni de la SDSA) à parler de leur expérience de stage au sein du DFAE/ONU. C'est l'occasion pour de nombreux étudiants d'apprendre comment fonctionne le processus de recrutement et ce qu'ils peuvent attendre d'une telle expérience. C'est une expérience unique pour les membres de pouvoir dialoguer librement avec de jeunes professionnels, qui ont été à leur place.

La demande de subvention concerne deux cadeaux pour les intervenant.es (CHF 48.-), les frais d'apéritif (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 248.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

8.

La Swiss Diplomacy Student Association (SDSA) dépose une demande de subvention pour le prochain évènement du département conférences : Conférence Model United Nations de St Gallen (SGMUN). Elle aura lieu du 5 décembre au 8 décembre de 2024 à l'Université de St Gallen.

La demande concerne les frais de transports et cadeaux.

La demande de subvention s'élève à CHF 1400.-.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de 1000.-.

Au vu du nombre de demandes, la CGTF se demande si les évènements organisés par SDSA amènent un public large et diversifié, et pas uniquement restreint aux membres de l'association.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

22h00 Divers

- Apéro INNOVATION TIME (*Conférence Women in Business ; Conférence Pitch N Network*) - Acceptés
- Apéros GIMUN (*Conférence sur les stratégies de cybersécurité ; Conférence "Notre avenir, qui décide?"*) - Acceptés
- Apéro AEEG et repas TDOR – la première demande est refusée au motif que la rencontre au sein de l'association relève de l'activité ordinaire ; si l'AEEG considère que ce n'est pas le cas, la CGTF les invite à faire opposition. La deuxième demande est acceptée en tenant compte du fait qu'il manque des éléments dans le dossier ; la demande est quand même acceptée vu que la CGTF a décidé de traiter le dossier en divers, et n'a donc pas donné l'opportunité à l'AEEG de venir en séance pour défendre le dossier (Giulia et Paulin se sont récusés de la discussion).
- Apéro AESDS - Accepté
- Projection CUAE - Accepté
- Apéro ADEFEP - Accepté
- Apéro AMUNIGE - Accepté
- Amnistie AECIDE - Accepté
- Il y a beaucoup de demandes de subventions ; la CGTF se demande s'il y a besoin de doubler les séances/proposer des quotas de demandes par assos. La séance d'aujourd'hui est traitée comme un cas extrême. Les secrétaires vont essayer de filtrer en avance selon les critères formels d'acceptation des demandes. Iels proposent également aux associations de limiter la présentation de l'événement au budget uniquement.
- Question des salles : la CGTF se demande pourquoi subventionner des salles à 1500.- alors qu'à mail les salles sont gratuites. Quoi faire également pour la location de salles en dehors de l'uni (qu'est-ce qui justifie la location d'une salle à l'extérieur de l'uni ?) ; la discussion est reportée à la prochaine séance.

La séance se termine à 23h08

PV rédigé par Paulin Robert et Giulia Laratta le 19.11.2024.